

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 02387 Numéro SIREN : 417 586 609 Nom ou dénomination : A S TECHNOLOGIE

Ce dépôt a été enregistré le 08/06/2021 sous le numéro de dépôt 41165

AS TECHNOLOGIE

BILAN ACTIF

CERTIFIE CONFORME

Période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Présenté en Euros

DocuSigned by:

Charles BLANCHOT

58D179ECCCC04A9

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	82 651		82 651	3,92	90 026	4,40
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	82 651		82 651	3,92	90 026	4,40
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	865 096		865 096	41,07	1 418 423	69,34
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs					215	0,01
. Personnel					1 456	0,07
. Organismes sociaux	15 014		15 014	0,71		
. Etat, impôts sur les bénéfices	54 773		54 773	2,60	86 655	4,24
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	44 107		44 107	2,09	54 431	2,66
. Autres	16 915		16 915	0,80	20 230	0,99
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	1 025 150		1 025 150	48,66	369 810	18,08
Charges constatées d'avance	2 872		2 872	0,14	4 224	0,21
TOTAL (II)	2 023 927		2 023 927	96,08	1 955 443	95,60
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	2 106 577		2 106 577	100,00	2 045 470	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 8 000)	8 000	0,38	8 000	0,39
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	800	0,04	800	0,04
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	1 015 168	48,19	933 185	45,62
Résultat de l'exercice	191 984	9,11	81 983	4,01
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	1 215 951	57,72	1 023 968	50,06
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques			8 663	0,42
Provisions pour charges				
TOTAL (III)			8 663	0,42
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	174 831	8,30	223 996	10,95
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	148 420	7,05	158 753	7,76
. Organismes sociaux	161 608	7,67	177 285	8,67
. Etat, impôts sur les bénéfices	50 750	2,41	3 279	0,16
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	200 485	9,52	235 125	11,49
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	19 375	0,92	41 056	2,01
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	125 962	5,98	144 606	7,07
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance	9 195	0,44	28 739	1,41
TOTAL (IV)	890 626	42,28	1 012 840	49,52
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	2 106 577	100,00	2 045 470	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services	4 548 998		4 548 998	100,00	4 449 939	100,00	99 059	2,23
Chiffres d'Affaires Nets	4 548 998		4 548 998	100,00	4 449 939	100,00	99 059	2,23
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			8 663	0,19			8 663	N/S
Autres produits			5 294	0,12	16 811	0,38	-11 517	-68,50
Total des produits d'exploitation (I)			4 562 955	100,31	4 466 751	100,38	96 204	2,15
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			1 856 063	40,80	1 869 709	42,02	-13 646	-0,72
Impôts, taxes et versements assimilés			79 254	1,74	64 979	1,46	14 275	21,97
Salaires et traitements			1 622 345	35,66	1 664 930	37,41	-42 585	-2,55
Charges sociales			731 807	16,09	745 410	16,75	-13 603	-1,81
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges					8 663	0,19	-8 663	-100,00
Autres charges			8 438	0,19	253	0,01	8 185	N/S
Total des charges d'exploitation (II)			4 297 907	94,48	4 353 944	97,84	-56 037	-1,28
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			265 048	5,83	112 807	2,54	152 241	134,96
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations								
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges								
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			1 596	0,04	1 057	0,02	539	50,99
Total des produits financiers (V)			1 596	0,04	1 057	0,02	539	50,99
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			1 596	0,04	1 057	0,02	539	50,99
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			266 644	5,86	113 864	2,56	152 780	134,18

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2019 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion Produits exceptionnels sur opérations en capital Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX) Impôts sur les bénéfices (X)	74 660	1,64	31 881	0,72	42 779	134,18
Total des Produits (I+III+V+VII)	4 564 551	100,34	4 467 807	100,40	96 744	2,17
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	4 372 567	96,12	4 385 825	98,56	-13 258	-0,29
RÉSULTAT NET	191 984 <i>Bénéfice</i>	4,22	81 983 <i>Bénéfice</i>	1,84	110 001	134,18
Dont Crédit-bail mobilier Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes AS TECHNOLOGIE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020 dont le total est de 2 106 577,33 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 191 983,85 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2019 au 31/12/2019.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode
- Informations complémentaires pour donner une image fidèle

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements
- Etat des provisions
- Etat des échéances des créances et des dettes

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Charges et produits constatés d'avance
- Composition du capital social
- Ventilation du chiffre d'affaires net
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices
- Variation des capitaux propres
- Provisions pour risques et charges

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Rémunérations des dirigeants
- Honoraires des Commissaires Aux Comptes
- Effectif moyen
- Crédits baux
- Engagements financiers hors bilans

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la société ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07

L'établissement des comptes annuels nécessite de la part de la Direction de l'entreprise d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et des passifs, des produits et des charges. Ces estimations ou hypothèses peuvent être révisées d'exercice en exercice

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

Logiciels informatiques	de 01 à 03 ans
Brevets	07 ans
Agencements, aménagements des terrains	de 06 à 10 ans
Constructions	de 10 à 20 ans
Agencement des constructions	12 ans
Matériel et outillage industriels	05 ans
Agencements, aménagements, installations	de 06 à 10 ans
Matériel de transport	04 ans
Matériel de bureau et informatique	de 03 à 10 ans
Mobilier	de 05 à 10 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

Faits marquants et événements post-clôture

« L'épidémie mondiale Covid-19 a conduit la société AS TECHNOLOGIE depuis mi-mars 2020, à prendre les mesures de prévention nécessaires pour assurer :

- La santé et la sécurité des collaborateurs, clients, partenaires et visiteurs de la société.
- La continuité et la qualité de service optimale pour les clients en concertation avec chacun d'entre eux.

Le personnel de la société AS TECHNOLOGIE a été invité à suivre les préconisations nationales en termes de confinement, de mesures d'hygiène et de respect des gestes barrières.

Le télétravail et l'organisation associée sont mis en place dans l'ensemble de la société AS TECHNOLOGIE afin de permettre au personnel disponible et équipé de poursuivre ses activités professionnelles à distance.

La société AS TECHNOLOGIE revoit son organisation et les mesures mises en place au jour le jour en fonction de l'évolution de l'épidémie et de ses conséquences : divers scénarios opérationnels, y compris des mesures visant à réduire le niveau d'activité ont été identifiés et seront activés en fonction du développement de la pandémie. »

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité depuis le 1er janvier 2021.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels			
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	90 026		
TOTAL	90 026		
TOTAL GENERAL	90 026		

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres installations, agencements, aménagements				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		7 376	82 651	82 651
TOTAL		7 376	82 651	82 651
TOTAL GENERAL		7 376	82 651	82 651

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Installations générales, agencements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique, mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions	8 663		8 663	
TOTAL Provisions	8 663		8 663	
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations				
TOTAL GENERAL	8 663		8 663	
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			8 663	

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an	
Créances rattachées à des participations				
Prêts	82 651		82 651	
Autres immobilisations financières				
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients	865 096	865 096		
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale, autres organismes sociaux	15 014	15 014		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	54 773	54 773		
- T.V.A	44 107	44 107		
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	7 283	7 283		
- Divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers	9 632	9 632		
Charges constatées d'avance	2 872	2 872		
TOTAL GENERAL	1 081 427	998 777	82 651	
Montant des prêts accordés dans l'exercice				
Remboursements des prêts dans l'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				
ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	174 831	174 831		
Personnel et comptes rattachés	148 420	148 420		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	161 608	161 608		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	50 750	50 750		
- T.V.A	200 485	200 485		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	19 375	19 375		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	125 962	125 962		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	9 195	9 195		
TOTAL GENERAL	890 626	890 626		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	72 678
Autres créances (dont avoirs à recevoir : 6 932 euros)	21 946
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	474
TOTAL	95 098

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 809
Dettes fiscales et sociales	225 269
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir : 95 050 euros)	95 050
TOTAL	342 128

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	2 872	9 195
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	2 872	9 195

Elles correspondent aux opérations enregistrées en comptabilité mais pour lesquelles les prestations ne sont pas encore reçues.

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	500	16,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	500	16,00

Ventilation du chiffre d'affaires net

Répartition par secteur d'activité	Montant
Ventes de marchandises Ventes de produits finis Prestations de services	4 548 998
TOTAL	4 548 998

Répartition par marché géographique	Montant
France Etranger	4 548 998
TOTAL	4 548 998

Projets au forfait

Le chiffre d'affaires réalisé sur les projets au forfait est comptabilisé au fur et à mesure de l'avancement technique du projet. L'écart entre la facturation et le chiffre d'affaires calculé à l'avancement est constaté en factures à établir ou en produits constatés d'avance, selon le cas. Dès qu'un risque de perte potentielle surgit, l'intégralité de la perte est provisionnée.

Contrats annuels

Le chiffre d'affaires de contrats annuels ou pluriannuels est comptabilisé prorata temporis.

Prestations en régie

Le chiffre d'affaires réalisé en régie est comptabilisé au fur et à mesure des prestations effectuées. La facturation est fonction du nombre de jours travaillés chez le client.

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôts	Impôts
Résultat courant	266 644	
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	191 984	

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Capital social	8 000			8 000
Prime d'émission				
Réserve légale	800			800
Report à nouveau	933 185	81 983		1 015 168
Résultat de l'exercice	81 983	191 984	81 983	191 984
TOTAL	1 023 968	273 967	81 983	1 215 952

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont établies en conformité avec le règlement CRC 2000-06 sur les passifs. Les provisions sont calculées selon la meilleure estimation du risque concerné à la date de l'arrêté des comptes.

Rémunérations des dirigeants

	Montant
REMUNERATIONS ALLOUEES AUX MEMBRES : - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 500
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
TOTAL	3 500

Effectif moyen

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	25	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	8	
Ouvriers		
TOTAL	33	

Crédit baux

Néant

Engagements financiers hors bilan

Engagement donnés :

Indemnités départ à la retraite 54 855 euros.

Engagement reçus :

Néant

AS TECHNOLOGIE

SAS au capital de 8 000 €
120-122 rue Réaumur 75002 PARIS
417 586 609 RCS PARIS

DECISION D'AFFECTATION ADOPTEE

PAR DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 2 JUIN 2021

TROISIEME DECISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 191 984 € de la manière suivante :

- Résultat bénéficiaire de l'exercice, soit 191 984 €
- Auquel il y a lieu d'ajouter le report à nouveau
de l'exercice précédent, soit..... 1 015 168 €
- Soit, au total, un bénéfice distribuable de 1 207 152 €

Lequel sera réparti de la façon suivante :

- A titre de dividendes 700 000 €
- Le solde au report à nouveau..... 507 152 €

Le dividende unitaire par action est donc de 1 400 € et payable à compter de ce jour.

DocuSigned by:
Charles BLANCHOT
58D179FCCCC04A9...



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 00 25
Télécopie : +33 (0)5 82 52 00 10
Site internet : www.kpmg.fr

AS Technologie S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020
AS Technologie S.A.S.
120-122, rue Réaumur - 75002 Paris
Ce rapport contient 24 pages
Référence : PSP - 212.294 RCA

KPMG S.A.,
société française membre du réseau KPMG
constitué de cabinets indépendants adhérents de
KPMG International Limited, une entité de droit anglais.

Société anonyme d'expertise
comptable et de commissariat
aux comptes à directoire et
conseil de surveillance.
Inscrite au Tableau de l'Ordre
à Paris sous le n° 14-30080101
et à la Compagnie Régionale
des Commissaires aux Comptes
de Versailles.

Siège social :
KPMG S.A.
Tour Egho
2 avenue Gambetta
92066 Paris la Défense Cedex
Capital : 5 497 100 €.
Code APE 6920Z
775 726 417 R.C.S. Nanterre
TVA Union Européenne
FR 77 775 726 417



KPMG S.A.
224 rue Carmin
CS 17610
31676 Labège Cedex
France

Téléphone : +33 (0)5 82 52 00 25
Télécopie : +33 (0)5 82 52 00 10
Site internet : www.kpmg.fr

AS Technologie S.A.S.

Siège social : 120-122, rue Réaumur - 75002 Paris
Capital social : €. 8.000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'attention de l'Associé unique,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « Ventilation du chiffre d'affaires net » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables visées ci-dessus et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'Associé unique.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Labège, le 26 mai 2021

KPMG S.A.



Philippe Saint-Pierre
Associé